

Résidence « ATIMA ITI »

PK 11 côté montagne – Domaine ATIMA, Commune de MAHINA

La résidence **ATIMA ITI** se situe à Mahina, dans le Domaine Atimas au PK 11 côté montagne, sur la parcelle de terrain référencée S 163 d'une superficie de 6 727 m², propriété de l'OPH.



Le programme se compose de **13 maisons jumelées** et d'une aire de jeu, pour offrir à ses résidents un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Anastas KHALIL, qui a conçu cet ensemble résidentiel avec pour mots d'ordre *Qualité – Fonctionnalité – Esthétique*.

Les logements se répartissent en 4 F3 de 67 m² (dont 1 PMR), 5 F4 de 87 m² et 4 F5 de 105 m².

Ils se situent en RDC, R+1 ou R-1, selon la typologie du logement et la configuration topographique du site.

Ils sont destinés à la location simple pour des familles aux revenus inférieurs à 2 SMIG.



Le permis de construire a été obtenu le 30.10.2017. Les travaux se sont achevés 04.04.2021 au bout de 20 mois, et la conformité a été obtenue le 16.06.2021.

Le coût global de cette opération s'élève à **493 millions Fcfp** et a été financé de la manière suivante:

- **201 millions Fcfp par l'Etat**, dans le cadre du Contrat de Projet 2015-2020
- **273 millions Fcfp par le Pays**
- **19 millions Fcfp sur les fonds propres de l'OPH**

Service communication

Lubomira RATZOVA

lubomira.ratzova@oph.pf

+689 89 46 10 33



40 46 36 36



Office Polynésien
de l'Habitat



www.oph.pf



Intertek